|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| COLLEGE Jean Rostand**1, rue Fernand Tassine – BP 97****40 002 MONT DE MARSAN Cedex****Tél. : 05.58.75.05.84** | **PROCES-VERBAL****de la séance du Conseil d'Administration****du** **5 novembre 2018** | **Année Scolaire****2018/2019****N° de la Séance :** **1** |

**Membres absents excusés : 4**

**Nombre de membres présents : 19**

 **QUORUM : 13**

**ORDRE DU JOUR**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | N° et nature des questions traitées | Nombre de feuillets |
| **Présidence :****Mme CARDOSO,****Principale****Secrétaire :** **Mme GUICHARD** | **Ordre du jour :****1** Approbation de l’ordre du jour modifié.**2** Approbation du compte rendu du C.A. du 02/07/2018.**3** Bilan de la rentrée.**4** Mise en place des commissions et fonctionnement du Conseil d’Administration.**5** Règlement intérieur du Conseil d’Administration.**6**  Modalités et critères d’attribution du fond social.**7** DBM.**8** Contrats et conventions.**9** Acceptation d’un don.**10** Dates à retenir.**Composition du CA :** Mme CARDOSO (Principale) M. SOTO (gestionnaire) – M. CHEDDAD (CPE) Mme LARROUY, Mme LAPOUBLADE (ATTEE), M.DUPOUY (personnalité qualifiée)Mme ALBOUY, Mme JOUSSET, Mme TRUF, Mme MANOUVRIER, Mme PEGORARO, M.DELAHALLE.Mme BETON-LAPLACE, Mme CABRIGNAC, Mme LARRAT, Mme BARBAU-MUNOZ, Mme GUICHARD (représentants parents FCPE), RUANO Luna, DA SILVA ALMEIDA Luis (élèves).**Excusés :** Mme CROZE, Mme VALIORGUE (conseillères départementales), Mme DARTEYRON (mairie Mont de Marsan), M. DARRIEUTORT (Marsan agglomération), Mme LATAPY (conservatoire des landes)**Annexes : 1** |
|  | **Total des feuillets joints :** | **4** |

**PROCES-VERBAL**

**De la séance du Conseil d'Administration**

 **N° de la séance : 1**

Le quorum étant atteint, Madame CARDOSO, Principale du collège, ouvre le la séance à 18h.

Le secrétariat est assuré par Mme GUICHARD, représentante des parents d’élèves.

**1 - Approbation de l’ordre du jour**

Madame CARDOSO présente l’ordre du jour modifié et le soumet au vote.

**L’ordre du jour est adopté à l’unanimité**

**2 - Approbation du procès-verbal du Conseil d’Administration du 02.07.2018**

Le compte rendu est soumis au vote**: adopté à l’unanimité**

**3 – Bilan de rentrée** :

* Madame CARDOSO fait part des soucis de remplacement des enseignants absents en début d’année (technologie, français, espagnol et arts plastiques).
* Evaluations de 6ème : la restitution des évaluations sera faite lors des rencontres parents/professeurs ou lors de la remise des bulletins scolaires. En cas d’absences des parents, les documents seront envoyés par voie postale.

Monsieur Dupouy demande si les évaluations étaient adaptées. Les professeurs répondent que les résultats sont surprenants mais que les exercices étaient difficiles avec un temps imparti très court.

Les exercices n’étaient pas les mêmes pour tous les élèves et n’étaient pas non plus dans un ordre de niveau de difficulté.

* Devoirs faits : l’action commence cette semaine.
* Madame Larrat indique la nécessité d’informer les parents des absences des professeurs. Madame la Principale répond que c’est impossible dans le cadre d’arrêts maladie. Et lorsqu’il y a remplacement, rien ne peut être annoncé avant que le contrat soit signé. Mme Cardoso est en liaison quotidienne avec le Rectorat pour trouver des solutions. Il est précisé que le Rectorat ne propose des remplacements qu’après deux semaines d’arrêt consécutifs. Il est difficile de trouver des remplaçants de niveau bac+5, pour peu d’heures de cours.

**4- Mise en place des commissions**

Madame Cardoso présente les différentes commissions, leurs compositions et leurs rôles. Elle liste les membres par commission d’après les listes envoyées en amont par les représentants des parents d’élèves et les représentants des personnels (voir en annexe).

**La liste des commissions est soumise au vote : adoptée à l’unanimité.**

**5 – Règlement intérieur du Conseil d’Administration :**

Madame la Principale présente le règlement intérieur du conseil d’administration.

**Le règlement est soumis au vote et adopté à l’unanimité**

6**- Modalités et critères d’attribution du fond social** :

L’aide sera entre 20 et 80 % de la demande en fonction du montant alloué et du nombre de dossiers.

Les situations d’urgence pourront être évaluées selon d’autres critères et seront traitées au cas par cas.

Le fond social est en priorité pour la restauration mais il peut aussi être alloué aux équipements sportifs et aux voyages scolaires, rien ne s’y oppose dans les textes.

**Les critères sont soumis au vote et adoptés à l’unanimité**

**7- DBM :**

Un vote est nécessaire lorsqu’on prélève une somme d’argent sur la réserve du collège.

Le cas présent est le règlement d’une facture de 1/2 pension datant de l’année 2013/2014, transmise à un huissier mais non recouverte. Il n’est pas possible de le prendre sur le budget restauration. La somme est de 215,67 euros.

**Le prélèvement de la somme est soumis au vote : adopté à** **l’unanimité**

**8- Contrats et conventions**

* Convention de participation au frais de l’agent comptable (papier, photocopies…) : **votée à l’unanimité**.
* Convention pour le projet Maths en jean.

4 établissements montois y participent : **votée à l’unanimité.**

* Conventionsde coopération avec l’ITEP de Gascogne pour l’intervention d’un accompagnant d’un élève reconnu par la MLPH au sein du collège.
* Convention de mise à disposition des installations sportives municipales du Conseil Départemental des Landes : **votée à l’unanimité**
* Convention de mise à disposition des salles du conservatoire pour les CHAM et le cycle de danse :

 **votée à l’unanimité**.

* Convention l’ensemble des établissements qui participent à l’UNSS afin que les professeurs d’EPS puissent encadrer des élèves qui ne sont pas de leur établissement : **adoptée (18 voix pour - une voix contre).**

9 - **Acceptation d’un don**

Les photocopieurs en place posent de nombreux problèmes de fonctionnement. Pour remédier à cela et afin d’avoir une action plus écologique deux nouveaux photocopieurs vont être installés : un en salle des professeurs l’autre à l’administration (à froid ils consomment 80 % d’énergie en moins, pas de toner, risque de panne réduit). Son prix est un peu plus élevé mais son utilisation sera plus confortable.

Cependant un engagement était en cours avec le fournisseur du précédent photocopieur. Le nouveau fournisseur se propose de faire un don de 1732,00 €uros au collège équivalent à la somme restant due sans contrepartie.

Acceptation du don soumis au vote : **adopté à l’unanimité**.

**10- Dates à retenir**

* Commémorations du 11 novembre 1918 :
	+ - 10 novembre - 15h30 représentation de la pièce de théâtre le tue-cafard de l’abbé Bordes et à 17h cérémonie au monument aux morts.
		- 11 novembre à 9H30 grand défilé aérien, à pied et motorisé (monument aux morts)
		- 12 novembre Cérémonie au monument aux morts du lycée Duruy à 11h
		- 17 novembre cérémonies franco allemande en présence de la secrétaire d’état Geneviève Darrieussecq dans deux cimetières montois.
* 12 novembre 2018 journée nationale de grève. Des repas froids seront servis à la cantine.
* Réunion parents/professeurs :
* le 6 novembre 2018 à partie de 16h30 : classes de 6°
* le 8 novembre 2018 à partie de 16h30 : classes de 3°
* le 12 novembre 2018 à partir de 16h30 : classes de 4° et 3°
	+ Les stages de troisième se dérouleront du 10 au 14 décembre 2018 pour les 3°A et 3°D et du 17 au 21 décembre 2018 pour les 3°C et 3°B.
	+ Les conseils de classe se dérouleront due 26 novembre au 6 décembre 2018.
	+ La remise des bulletins du premier trimestre se fera le 11 décembre 2018.
	+ Rappel de toutes les dates des vacances scolaires. Le vendredi 31 mai 2019 (lendemain du l’ascension), il n’y aura pas cours.
	+ Des élèves de la classe CHAM se rendront à Paris les 8,9 et 10 février 2019 pour participer à un concert à la Cigale avec le groupe Inspecteur Cluzot.
* Le congrès de Maths en Jean se déroulera cette année à La Rochelle les 5,6 et 7 avril 2019. 10 élèves de classe de 4° s’y rendront (inscrit à l’atelier Maths en Jean toute l’année).
	+ Un voyage à Saragosse en Espagne aura lieu au printemps prochain. Il sera nécessaire de procéder à un vote pour ce voyage scolaire lors d’un prochain CA afin d’en adopter les différentes modalités.
	+ Les oraux du rapport de stage des classes de 3ème auront lieu le 19 janvier 2019.
	+ Les routes de l’orientation se dérouleront à Pontonx sur l’adour du 14 au 26 janvier. Nos élèves de 3ème s’y rendront le vendredi 25 janvier 2019.
	+ Le DNB blanc aura lieu le 31 janvier et le 1er février 2019.
	+ Point travaux : pendant les vacances de la toussaint des tasseaux ont été installés derrière chaque porte dans le cadre de la prévention des intrusions.

RUANO Luna demande a ce qu’un cache soit mit en place sur les vitres de la salle de cours de Mr Biscaye afin d’éviter les vues depuis la cour.

Toutes les toilettes n’ont pas été équipées de tasseaux.

Quid des élèves en retard dans le cadre d’une situation de défense anti intrusion ?

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.